



**Mise en pratique d'ateliers de médiation artistique à visée bien-être
par les outils de l'art thérapie**

La certification « Mise en pratique d'ateliers de médiation artistique à visée bien-être par les outils de l'art thérapie » a pour objectif de doter les professionnels des secteurs socio-éducatifs, de l'animation et de la santé des compétences leur permettant d'intégrer des pratiques de médiation artistique dans leurs activités professionnelles.

Ces compétences spécifiques leur permettront d'évoluer auprès de différents publics dont les publics dits vulnérables, de favoriser leur expression par des techniques impliquant la créativité et favorisant ainsi leur bien-être. Cette formation permet aussi de renforcer l'employabilité des stagiaires.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET DE CERTIFICATION

Description des compétences	Description de la procédure d'évaluation	
	Modalités	Critères
<p align="center">Elaboration et mise en place d'un programme de médiation artistique</p> <p>C1. Etablir les étapes de l'animation d'un atelier de médiation artistique afin de mettre en place les conditions de bien-être</p> <p>C2. Expliciter la démarche et le déroulement de l'atelier afin de s'assurer de la compréhension et de l'adhésion des participants.</p>	<p>Jeux de rôle suivi d'un entretien technique</p> <p align="center">Durée 4 h (3h30 + 30 minutes) Temps de préparation pour le candidat : 20 minutes</p> <p>Le candidat identifie en amont de la situation de jeux de rôle sa démarche d'accompagnement puis anime une séance collective et met en place son atelier dans les conditions de travail et de sécurité adéquates.</p> <p>A l'issue de la mise en situation, le jury</p>	<p>En adéquation avec le cas tiré au sort :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la mise en place d'un atelier sont respectées - La démarche proposée est adaptée - La démarche est clairement exprimée - Les consignes sont formulées de manière compréhensible par le public - Le déroulement de la séance est conforme aux étapes prévues et à sa présentation - Une remédiation est prévue en cas de difficulté - Les questions des participants sont prises en compte

<p>C3. Animer un atelier de médiation artistique en utilisant les outils de l'art thérapie et en respectant le cadre physique et temporel afin de permettre à la personne de s'exprimer au travers de la création artistique en toute sécurité.</p> <p>C4. Conduire des actions de synthèses et d'évaluation de ses pratiques professionnelles afin d'améliorer continuellement sa pratique.</p>	<p>questionne le candidat sur ses acquis et sur sa méthode.</p> <p>Les autres participants de la formation peuvent être amenés à jouer les rôles des bénéficiaires de l'atelier de médiation artistique.</p> <p>Chaque jury est composé de 2 professionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés des participants sont prises en compte - Le matériel nécessaire est mis à disposition - Les règles de sécurité sont respectées - Un questionnaire de satisfaction bénéficiaires et commanditaires est réalisé - Les critères d'évaluation de l'atelier sont pertinents - La restitution de l'atelier est argumentée
<p style="text-align: center;">Adaptation des protocoles de médiation artistique aux publics spécifiques</p> <p>C5. Prendre en compte les besoins spécifiques, les potentialités, le processus créatif et la notion de plasticité cérébrale dans l'éveil du petit enfant, l'évolution de l'enfant et de l'adolescent afin de mettre en place une démarche de médiation artistique spécifique.</p> <p>C6. Prendre en compte les différents types de handicap et leur impact sur les fonctions et le comportement de la personne afin de mettre en place une démarche de médiation artistique spécifique.</p>	<p style="text-align: center;">Mise en situation écrite</p> <p style="text-align: center;">Durée 2* 4 h</p> <p>A partir d'un questionnaire de mise en situation, le candidat montre qu'il a acquis les compétences techniques et relationnelles nécessaires pour mettre en place de la médiation artistique auprès de différents publics et qu'il sait adapter ses pratiques à un public spécifique et/ou sensible. Les écrits sont corrigés par le binôme de jurés.</p>	<p style="text-align: center;">En adéquation avec le cas tiré au sort :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix du médium et des activités est adapté au petit enfant - Le choix du médium et des activités est adapté à l'enfant - Le choix du médium et des activités est adapté à l'adolescent - Le choix du médium et des activités est adapté au sénior - Le choix du médium et des activités est adapté à la personne en situation de handicap

<p>C7. Prendre en compte les différentes pathologies physiques et psychiques du vieillissement et leur impact sur les fonctions et le comportement de la personne afin de mettre en place une démarche de médiation artistique spécifique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La communication est adaptée en fonction du public - Le candidat prend en compte les spécificités des différents publics dans la définition des objectifs bien-être des ateliers
<p style="text-align: center;">Construction de son identité professionnelle</p> <p>C8. Identifier et prospecter des structures afin de mettre en place un cycle d'atelier de découverte de médiation artistique.</p> <p>C9. Définir précisément le cadre de ses interventions et sa posture professionnelle afin de respecter le cadre déontologique et éthique des pratiques d'accompagnement médiatisées.</p> <p>C10. Mettre en place un dispositif de veille sectorielle afin d'améliorer sa pratique de façon continue</p>	<p style="text-align: center;">Entretien final avec le jury</p> <p style="text-align: center;">Durée totale 1 h</p> <p>Le candidat présente un mémoire de pratiques professionnelles rédigé durant sa formation et son cycle de mise en pratique en structure (30 minutes).</p> <p>La présentation est suivie d'un entretien avec le jury (30 minutes). Chaque jury est composé de 2 professionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan de prospection et un ciblage sont présentés - Les étapes de la démarche commerciale sont identifiées - Les outils de communication sont réalisés - Le plan de communication est pertinent eu regard du ciblage - La restitution des interventions est argumentée - La pratique est analysée et des axes de progrès sont identifiés